



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Numéro du produit 62487

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produits de beauté Fragrance Flavouring

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 62487

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non Classé

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.
-------------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
---	--

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants.
---	---

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.
------------------------------	--

6.4. Référence à d'autres rubriques

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ETHANOL

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 5000 ppm 9500 mg/m³

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1000 ppm 1900 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

CITRONELLOL (CAS: 106-22-9)

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 45.8 mg/kg/jour
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 161.6 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 29.5 mg/cm²
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 27.5 mg/kg/jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 47.8 mg/m³
Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 13.8 mg/kg/jour
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 29.5 mg/cm²

PNEC

- eau douce; 0.0024 mg/l
- eau de mer; 0.00024 mg/l
- STP; 580 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.0256 mg/l
- Sédiments (eau de mer); 0.00256 mg/l
- Sol; 0.00371 mg/l

GERANIOL (CAS: 106-24-1)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 161.6 mg/l
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 12.5 mg/kg
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 13.75 mg/kg
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 47.8 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7.5 mg/kg

ETHANOL (CAS: 64-17-5)

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 950 mg/m ³ Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1900 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 343 mg/kg p.c. /jour Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 114 mg/m ³ Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 950 mg/m ³ Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 206 mg/kg p.c. /jour Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 87 mg/kg p.c. /jour
-------------	---

PNEC	- eau douce; 0.96 mg/l - eau de mer; 0.79 mg/l - rejet intermittent; 2.75 mg/l - STP; 580 mg/l - Sédiments (eau douce); 3.6 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 2.9 mg/kg - Sol; 0.63 mg/kg
-------------	---

LINALOOL (CAS: 78-70-6)

Commentaires sur les composants	Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).
--	--

DNEL	Industrie - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 16.5 mg/m ³ Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 4.1 mg/m ³ Consommateur - Ingestion; Court terme Effets systémiques: 1.2 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.7 mg/m ³ Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg/jour Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 15 mg/cm ² Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm ² Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm ²
-------------	---

PNEC	- eau douce; 0.2 mg/l - eau de mer; 0.02 mg/l - Sédiments (eau douce); 2.22 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.222 mg/kg - Sol; 0.327 mg/kg - STP; > 10 mg/l
-------------	--

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE (CAS: 5989-27-5)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 66.7 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 9.5 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 16.6 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg/jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg/jour
-------------	---

PNEC	eau douce; 14 µg/l eau de mer; 1.4 µg/l Station d'épuration des eaux usées; 1.8 mg/l Sédiments (eau douce); 3.85 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.385 mg/kg Sol; 0.763 mg/kg
-------------	--

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

3,7,11-TRIMETHYLDODECA-1,6,10-TRIEN-3-OL,MIXED ISOMERS (CAS: 7212-44-4)

DNEL	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/kg p.c. /jour Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 10 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 17 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.8 mg/kg p.c. /jour
PNEC	eau douce; 0.00051 mg/l eau de mer; 0.000051 mg/l Sédiments (eau douce); 0.0698 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.00698 mg/kg Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/kg

CITRAL (CAS: 5392-40-5)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 9 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg/jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.6 mg/kg/jour
PNEC	eau douce; 0.007 mg/l eau de mer; 0.001 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 1.6 mg/l Sédiments (eau douce); 0.125 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.013 mg/kg Sol; 0.021 mg/kg

EUGENOL (CAS: 97-53-0)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 21.2 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 6 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.22 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3 mg/kg/jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3 mg/kg/jour
PNEC	eau douce; 1.13 µg/l eau de mer; 0.113 µg/l Sédiments (eau douce); 0.081 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.008 mg/kg Sol; 0.015 mg/kg

GERANYL ACETATE (CAS: 105-87-3)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 62.59 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 35.5 mg/kg Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15.4 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; : 17.75 mg/kg Consommateur - Orale; : 8.9 mg/kg
PNEC	- eau douce; 3.72 mg/l - eau de mer; 0.372 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 8 mg/l - Sédiments (eau douce); 0.442 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.0442 mg/kg - Sol; 0.0859 mg/kg

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

TETRAHYDRO-4-METHYL-2-(2-METHYLPROP-1-ENYL)PYRAN (CAS: 16409-43-1)

DNEL	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.3 mg/kg Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.2 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.3 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg
PNEC	- eau douce; 0.0332 mg/l - eau de mer; 0.00332 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l - Sédiments (eau douce); 2.29 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.229 mg/kg - Sol; 0.437 mg/kg

4-ALLYLVERATROLE (CAS: 93-15-2)

Commentaires sur les composants	Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).
--	--

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Protection respiratoire	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	107°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	1.000 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Indéterminé.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Indéterminé.
--------------------------------------	--------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Indéterminé.
-------------------------------	--------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
--	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Pas d'information disponible.
---	-------------------------------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Pas d'information disponible.
---	-------------------------------

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.
-------------------------------------	-------------------------------

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Pas d'information disponible.
--------------------------------	-------------------------------

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Pas d'information disponible.
------------------------	-------------------------------

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité - Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Pas d'information disponible.
---------------------------	-------------------------------

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Pas d'information disponible.
------------------------------	-------------------------------

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.
Contact cutané	Peut être légèrement irritant pour la peau.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Informations toxicologiques sur les composants

CITRONELLOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 450,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3450 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3 450,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 650,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 2650 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2 650,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Lapin: Sensibilisant.

GERANIOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 600,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3600 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3 600,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

Espèces Lapin

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 001,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Irritation cutanée sévère. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.
Irritation sévère. Score des lésions oculaires (cornée): 3.1 - Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris:
Sensibilisant.

ETHANOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 10 470,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 15 800,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 20,0

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 20,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant. Lapin OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritante. Lapin OECD 405

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Souris OECD 429

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les vapeurs à fortes concentrations sont narcotiques. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Nausées, vomissements.

Ingestion L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une perte de conscience. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

Contact cutané Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

LINALOOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 790,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2790 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 610,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5610 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. - Lapin: Sensibilisant.

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 117 mg/kg, Orale, Rat NOAEL 250 mg/kg, Cutanée, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une irritation des yeux.

PHENYL ETHYL ALCOHOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1 610,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 1610 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 1 610,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 500,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 2500 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2 500,0

Inhalation Les vapeurs irritent le système respiratoire. Peut provoquer la toux et des difficultés respiratoires.

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Contact cutané	Nocif par contact avec la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

NEROL**Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4 500,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4500 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 001,0

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE**Toxicité aiguë - orale**

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4400 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Nocif: possibilité d'effets irréversibles par ingestion.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

TETRAHYDRO-4-METHYL-2-(2-METHYLPROP-1-ENYL)PYRAN

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 001,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 2 001,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 001,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritante.

3,7,11-TRIMETHYLDODECA-1,6,10-TRIEN-3-OL,MIXED ISOMERS

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 2610 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 100 mg/kg, Orale, Rat

ISOEUGENOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1 560,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 1560 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 1 560,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 1 900,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 1900 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 1 900,0

GERANYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 6 330,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 6330 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 6 330,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 460,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5460 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 460,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

PIN-2-(10) ENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 5000 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 5 000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 000,0

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

Inhalation Irritant pour les voies respiratoires.

Ingestion Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.

Contact cutané Irritant pour la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

1-(2,6,6-TRIMETHYL-1,3-CYCLOHEXADIEN-1-YL)-2-BUTEN-1-ONE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 900,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 2900 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2 900,0

Sensibilisation cutanée

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.
Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4 300,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4300 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4 300,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 3000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 314 mg/kg, Orale, Rat (90 jours ; 7 days/week)

2-PINENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 500,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3700 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Rat
ETA cutanée (mg/kg)	5 000,0
Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
Contact cutané	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

CITRAL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)	6 800,0
Espèces	Rat
Indications (DL₅₀ orale)	DL ₅₀ 6800 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	6 800,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)	2 250,0
Espèces	Lapin
Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ 2250 mg/kg, Cutanée, Lapin
ETA cutanée (mg/kg)	2 250,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal	Irritante. Lapin
-----------------------------	------------------

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.
--	---

EUGENOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)	2 300,0
Espèces	Rat
Indications (DL₅₀ orale)	DL ₅₀ 2300 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	2 300,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l)	2 580,0
--	---------

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Espèces	Rat
Indications (CL ₅₀ inhalation)	CL ₅₀ 2580 mg/l, Poussières/brouillard, Inhalatoire, Rat
ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)	2 580,0
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée. Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

4-ALLYLVERATROLE

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Le liquide peut irriter la peau.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

Informations écologiques sur les composants

ETHANOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

LINALOOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

PHENYL ETHYL ALCOHOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PIN-2-(10) ENE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

1-(2,6,6-TRIMETHYL-1,3-CYCLOHEXADIEN-1-YL)-2-BUTEN-1-ONE

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2-PINENE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

4-ALLYLVERATROLE

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

Informations écologiques sur les composants

CITRONELLOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC₅₀, 96 heures: 14.6 mg/l,
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 17.5 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques CI₅₀, 72 heures: 2.4 mg/l, Algues

GERANIOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 14 - 22 mg/l, Poissons
OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 10.8 mg/l, Daphnia magna
OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques CI₅₀, 72 heure: 13.1 mg/l, Algues
OECD 201

ETHANOL

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 48 heures: > 100 mg/l, <i>Leuciscus idus</i> (ide mélanote)
	CL ₅₀ , 96 heure: 14200 mg/l, <i>Pimephales promelas</i> (Tête-de-boule)
	CL ₅₀ , 96 heure: 13000 mg/l, <i>Oncorhynchus mykiss</i> (truite arc-en-ciel)
	CL ₅₀ , 96 heure: 12000 - 16000 mg/l, <i>Oryzias latipes</i> (médaka)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 12340 mg/l, <i>Daphnia magna</i>
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: > 100 mg/l, <i>Selenastrum capricornutum</i>
	CE ₅₀ , 72 heure: 275 mg/l,
	(<i>Chlorella vulgaris</i>)
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 9 jour: 9.6 mg/l, <i>Daphnia magna</i>

LINALOOL

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 27.8 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 59 mg/l, <i>Daphnia magna</i>
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CL ₅₀ , 72 heures: 156.7 mg/l, Algues

PHENYL ETHYL ALCOHOL

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	LC ₅₀ , 96 heures: 230 mg/l,
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 287 mg/l, <i>Daphnia magna</i>

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	LC ₅₀ , 96 heures: 0.8 mg/l, <i>Pimephales promelas</i> (Tête-de-boule)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 69.6 mg/l, <i>Daphnia magna</i>
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Facteur M (chronique)	1

TETRAHYDRO-4-METHYL-2-(2-METHYLPROP-1-ENYL)PYRAN

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 77.6 mg/l, Poissons OECD 203

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 33.2 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heure: 79.7 mg/l, Algues OECD 201 EC10, 72 heure: 39.1 mg/l, Algues OECD 201

3,7,11-TRIMETHYLDODECA-1,6,10-TRIEN-3-OL,MIXED ISOMERS

Toxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 1.43 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 0.51 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CL ₅₀ , 72 heure: 2 mg/l, Algues OECD 201
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Facteur M (chronique)	1

GERANYL ACETATE

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	LC ₅₀ , 96 heures: 68.12 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 14.1 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CL ₅₀ , 72 heures: 3.72 mg/l, OECD 201 NOEC, 72 heure: 0.585 mg/l, Algues OECD 201

PIN-2-(10) ENE

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CL ₅₀ , 48 heure: 2.2 mg/l, Daphnia magna
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Facteur M (chronique)	1

1-(2,6,6-TRIMETHYL-1,3-CYCLOHEXADIEN-1-YL)-2-BUTEN-1-ONE

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 1.09 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 9 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heure: 8.3 mg/l, Algues

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 70 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 73 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heure: 68 mg/l, Algues
OECD 201
Chronic, NOEC, 72 heure: 3.9 mg/l, Algues
OECD 201

2-PINENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heure: 6.74 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

NOEC 0.01 < NOEC ≤ 0.1

Dégradabilité Non rapidement dégradable

Facteur M (chronique) 1

CITRAL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 4.6 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 6.8 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 heures: 103.8 mg/l, Algues

EUGENOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 13 mg/l, Poissons
OECD 203

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques C_E₅₀, 48 heure: 1.3 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques C_I₅₀, 72 heures: 24 mg/l, Algues
NOEC, 72 heures: 23 mg/l, Algues

4-ALLYLVERATROLE

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

12.2. Persistence et dégradabilité

Persistence et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

CITRONELLOL

Persistence et dégradabilité La substance est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 80 - 90%: 28 jours
OECD 301F

GERANIOL

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 90 - 100%: 28 jour
OECD 301A
- Dégradation 82%: 28 jour
OECD 301D

ETHANOL

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable. Le produit est dégradé complètement par oxydation photochimique.

Biodégradation - Dégradation 84%: 20 jour
- Demi-vie : 1 - <10 jours

LINALOOL

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation La substance est facilement biodégradable.
- Dégradation (%) 64.2%: 28 jours
OECD 301D

PHENYL ETHYL ALCOHOL

Persistence et dégradabilité La substance est facilement biodégradable.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%**Persistance et dégradabilité**

Non facilement biodégradable.

TETRAHYDRO-4-METHYL-2-(2-METHYLPROP-1-ENYL)PYRAN**Persistance et dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation- Dégradation 79%: 28 jours
OECD 301F**3,7,11-TRIMETHYLDODECA-1,6,10-TRIEN-3-OL,MIXED ISOMERS****Persistance et dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation

- 70-80%: 28 jours

GERANYL ACETATE**Persistance et dégradabilité**

La substance est facilement biodégradable.

Biodégradation- Dégradation > 70%: 28 jours
OECD 301F**PIN-2-(10) ENE****Persistance et dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

1-(2,6,6-TRIMETHYL-1,3-CYCLOHEXADIEN-1-YL)-2-BUTEN-1-ONE**Persistance et dégradabilité**

Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Biodégradation- Dégradation < 60%: 28 jour
OECD 301F**1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL****Persistance et dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation 80%: 28 jour

2-PINENE**Persistance et dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

CITRAL**Persistance et dégradabilité**

La substance est facilement biodégradable.

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Biodégradation - Dégradation 85 - 95%: 28 jours
OECD 301C

EUGENOL

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants**CITRONELLOL**

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.41

GERANIOL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 2.6

ETHANOL

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: - 0.31

LINALOOL

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage log Kow: 2.7

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.38

TETRAHYDRO-4-METHYL-2-(2-METHYLPROP-1-ENYL)PYRAN

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 3.3

3,7,11-TRIMETHYLDODECA-1,6,10-TRIEN-3-OL,MIXED ISOMERS

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Coefficient de partage log Pow: 4.5

GERANYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.5

1-(2,6,6-TRIMETHYL-1,3-CYCLOHEXADIEN-1-YL)-2-BUTEN-1-ONE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.4

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 2.67

CITRAL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable. FBC: 89.72,

Coefficient de partage log Pow: 2.76

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

ETHANOL

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit est soluble dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

LINALOOL

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

PIN-2-(10) ENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

2-PINENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Informations écologiques sur les composants

ETHANOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

LINALOOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

ETHANOL

Autres effets néfastes Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui ont un potentiel de formation photochimique d'ozone.

LINALOOL

Autres effets néfastes Indéterminé.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Autres effets néfastes Indéterminé.

4-ALLYLVERATROLE

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Ne pas percer ou incinérer, même vide. Traiter les déchets comme des déchets réglementés.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

21/10/2021

Numéro de version

1.000

Numéro de FDS

62487

Statut de la FDS

Approuvé.

ORGANIC ESSENTIAL WATER ROSE 0.05%

Signature

Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



Scénario d'exposition Industrial use of Ethanol as fuel source

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457610-43-XXXX
Numéro CAS	64-17-5
Numéro CE	200-578-6
Numéro index UE	603-002-00-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use of Ethanol as fuel source
Portée du processus	Covers the use as a fuel (or fuel additive) and includes activities associated with its transfer, use, equipment maintenance and handling of waste.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC16 Utilisation des carburants

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 30000
Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 300000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Industrial use of Ethanol as fuel source

Continuel

Jours d'émission: 300 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Dilution dans le milieu récepteur (eau potable ou eau de mer): 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

Mesures techniques Maintenir les récipients hermétiquement fermés en cas de non-utilisation. Eviter de rejeter dans les canalisations et l'environnement aquatique.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Efficacité de séparation (total): 90%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Les boues sont éliminées ou recyclées.

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale. Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 5.73 kPa @ 20°C

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Aucune mesure particulière identifiée.

Industrial use of Ethanol as fuel source

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Environnement
exposition environnementale	STP: Exposition 0.053 mg/l, PNEC 580 mg/l, RCR 0.0000914 eau douce: Exposition 0.0152 mg/l, PNEC 0.96 mg/l, RCR 0.000158 terre: Exposition 0.0006 mg/kg, PNEC 0.63 mg/kg, RCR 0.000952 eau de mer: Exposition 0.0016 mg/l, PNEC 0.79 mg/l, RCR 0.00203

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation : exposition 9.6 mg/m ³ , DNEL 950 mg/m ³ , RCR 0.0101 Salarié - dermique : exposition 0.3 mg/kg p.c. /jour, DNEL 343 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.000875 Salarié - l'ensemble des voies d'exposition pertinentes : exposition 1.7 mg/kg p.c. /jour, DNEL 343 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.00496 Supposition du worst case



Scénario d'exposition Professional use of Ethanol as fuel source

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457610-43-XXXX
Numéro CAS	64-17-5
Numéro CE	200-578-6
Numéro index UE	603-002-00-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use of Ethanol as fuel source
Portée du processus	Covers the use as a fuel (or fuel additive) and includes activities associated with its transfer, use, equipment maintenance and handling of waste.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC16 Utilisation des carburants

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 380000
Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 3800000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Professional use of Ethanol as fuel source

Continuel

Jours d'émission: 365 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Dilution dans le milieu récepteur (eau potable ou eau de mer): 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

Mesures techniques Maintenir les récipients hermétiquement fermés en cas de non-utilisation. Eviter de rejeter dans les canalisations et l'environnement aquatique.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Efficacité de séparation (total): 90%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Les boues sont éliminées ou recyclées.

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale. Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 5.73 kPa @ 20°C

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Aucune mesure particulière identifiée.

Professional use of Ethanol as fuel source

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Environnement
exposition environnementale	STP: Exposition 0.065 mg/l, PNEC 580 mg/l, RCR 0.000112 eau douce: Exposition 0.0240 mg/l, PNEC 0.96 mg/l, RCR 0.025 terre: Exposition 0.0273 mg/kg, PNEC 0.63 mg/kg, RCR 0.0433 eau de mer: Exposition 0.0016 mg/l, PNEC 0.79 mg/l, RCR 0.00203

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation : exposition 9.6 mg/m ³ , DNEL 950 mg/m ³ , RCR 0.0101 Salarié - dermique : exposition 0.3 mg/kg p.c. /jour, DNEL 343 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.000875 Salarié - l'ensemble des voies d'exposition pertinentes : exposition 1.7 mg/kg p.c. /jour, DNEL 343 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.00496 Supposition du worst case



Scénario d'exposition Consumer use of Ethanol as automotive fuel

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457610-43-XXXX
Numéro CAS	64-17-5
Numéro CE	200-578-6
Numéro index UE	603-002-00-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer use of Ethanol as automotive fuel
Portée du processus	Comprend les applications du consommateur exclusivement dans les carburants automobiles.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC13 Carburants
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
--	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

quantités utilisées

Quantité annuelle pour l'usage dispersif à grande échelle: 3800000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
Autres facteurs	Comprend l'application par une température ambiante.

Consumer use of Ethanol as automotive fuel

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	vider soigneusement le récipient.
Mesures techniques	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	cette substance est consommée lors de son utilisation et ne produit aucun déchet.
------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité par application: 100 litre

Fréquence et durée d'utilisation

Covers frequency up to 1 day/week, , .
Temps d'application: <5 minutes

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement	Extérieur
Temperature	Comprend l'application par une température ambiante.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Environnement
exposition environnementale	STP: Exposition 0.065 mg/l, PNEC 580 mg/l, RCR 0.000112 eau douce: Exposition 0.0240 mg/l, PNEC 0.96 mg/l, RCR 0.025 terre: Exposition 0.0273 mg/kg, PNEC 0.63 mg/kg, RCR 0.0433 eau de mer: Exposition 0.0034 mg/l, PNEC 0.79 mg/l, RCR 0.00430

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	ConsExpo v4.1
Exposition	Consommateur - dermique : exposition 35.00 mg/kg p.c. /jour, DNEL 206 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.170 Consommateur - par inhalation : exposition 1.54 mg/m³, DNEL 144 mg/m³, RCR 0.0107 Supposition du worst case



Scénario d'exposition Consumer use of Ethanol as domestic fuel

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457610-43-XXXX
Numéro CAS	64-17-5
Numéro CE	200-578-6
Numéro index UE	603-002-00-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer use of Ethanol as domestic fuel
Portée du processus	Comprend les applications du consommateur en combustibles liquides.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC13 Carburants
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

quantités utilisées

Quantité annuelle pour l'usage dispersif à grande échelle: 10000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
----------	---

Consumer use of Ethanol as domestic fuel

Autres facteurs Comprend l'application par une température ambiante.

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques vider soigneusement le récipient.

Mesures techniques Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets cette substance est consommée lors de son utilisation et ne produit aucun déchet.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité par application: 1 litre

Fréquence et durée d'utilisation

Covers frequency up to 1 day/week, , .

Temps d'application: <5 minutes

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 210 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature Comprend l'application par une température ambiante.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Information du consommateur Éviter les projections. En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial.

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Environnement

exposition environnementale STP: Exposition 0.340 mg/l, PNEC 580 mg/l, RCR 0.000690
eau douce: Exposition 0.0447 mg/l, PNEC 0.96 mg/l, RCR 0.0466
terre: Exposition 0.0003 mg/kg, PNEC 0.63 mg/kg, RCR 0.000476
eau de mer: Exposition 0.0044 mg/l, PNEC 0.79 mg/l, RCR 0.00557

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ConsExpo v4.1

Exposition Consommateur - dermique : exposition 70.00 mg/kg p.c. /jour, DNEL 206 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.340

Consommateur - par inhalation : exposition 0.81 mg/m³, DNEL 144 mg/m³, RCR 0.000563

Supposition du worst case

Consumer use of Ethanol as domestic fuel